

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-patrie

REGION DE L'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI

COMMUNE DE MAKARY

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES
MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work- Fatherland

FAR-NORTH REGION

LOGONE AND CHARI DIVISION

MAKARY COUNCIL

INTERNAL TENDER'S BOARD

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° ¹⁸ AONO/C-MKY/CIPM/2026
Maître d'Ouvrage : Maire de la commune de MAKARY
CPM : Commission Interne de Passation des Marchés Publics de MAKARY
Exercice budgétaire : 2026

26 MARS 2026

Du

Objet de l'Appel d'Offres : travaux de construction de finition du CEAC de Makary dans la commune de Makary,
Département de Logone et Chari, Région de l'Extrême-Nord

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public du MINADER de l'exercice 2026, le Maire de la commune de Makary, Autorité contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction de finition du CEAC de Makary dans la commune de Makary, Département de Logone et Chari, Région de l'Extrême-Nord

2. Consistance des travaux

Les travaux à réaliser portent sur :

- ◆ Installation de chantier ;
- ◆ La charpente - couverture ;
- ◆ Enduit et Revêtement ;
- ◆ La peinture ;

3. Tranches/Allotissement

Les travaux sont subdivisés en 1 lot.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Vingt-deux Millions (22 000 000) FCFA.

5. Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

6. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINADER de l'exercice 2026 sur la ligne d'imputation budgétaire :

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour ce dossier d'appel d'offres est hors ligne.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, accompagner du reçu du CDEC acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO et dont le montant s'élève à Quatre cent quarante mille (440 000) francs CFA ; il est au plus égal à 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) du marché et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme

absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement au Secrétariat Général de la commune de Makary, téléphone, 694531004 dès publication du présent avis.

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue au Secrétariat Général de la commune de Makary, téléphone, 694531004 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable des frais d'achat du DAO de Vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA, payable à la Recette Municipale de Makary

12. Remise des offres

Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat Général de la commune de MAKARY au plus tard le **21 AVR 2026** dès réception des offres à 13 heures et devra porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°.....JAONO/C-MKAY/CIPM/2026
Maître d'Ouvrage : Maire de la commune de Makary
CPM : Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Makary
Exercice budgétaire : 2026
Du

Objet de l'Appel d'Offres : travaux de construction de finition du CEAC de Makary dans la commune de Makary, Département de Logone et Chari, Région de l'Extrême-Nord

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

13. Recevabilité des plis

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé. Seront irrecevables :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission,
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le **21 AVR 2026** à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de Makary, dans la salle de réunion de la commune de Makary.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordées par la Commission, l'offre sera rejetée.

L'ouverture doit se faire au plus tard une heure après celle limite de réception des offres fixée dans le Dossier d'Appel d'Offres.

15. Critères d'évaluation

15.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- de l'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ;
- de l'absence de certificat de catégorisation ;
- de la non-production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif

- jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);
- des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- de l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
- l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- de l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;

15.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

- la présentation de l'offre ;
- les références du soumissionnaire ;
- la capacité financière (l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières, le chiffre d'affaires, attestation de solvabilité financière) ;
- la qualification et l'expérience du personnel ;
- les moyens logistiques ;
- la méthodologie.

16. Attribution

L'Autorité Contractante attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

17. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 60 jours à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la commune de Makary, téléphone 694531004

19. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro 222016696 ou le MO au numéro 694531004

Copies :

- ARMP (pour publication au JDM)
- DDMAP/LC (pour information)
- PRESIDENT CIPM/LB (pour information)
- AFFICHAGE
- CHRONOS/ARCHIVES

Makary, le **28 MARS 2026**
 Le Maire de la commune de Makary
 (Autorité Contractante)

Abgassi Adoum
 Le Maire

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-patrie

REGION DE L'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI

COMMUNE DE MAKARY

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work- Fatherland

FAR-NORTH REGION

LOGONE AND CHARI DIVISION

MAKARY COUNCIL

INTERNAL TENDER'S BOARD

TENDER NOTICE
OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°/ONIT/LB-C/ITBTB/2026 26 MARS 2026

Project Owner : MINADER
Contract Authority: Mayor of Makary
TB: Internal Tender's Board of Makary
of

Subject of the Invitation to tender : Achievement of CEAC in MAKARY Council, Logone and Chari Division, Far North Region

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of Public Investment Budget 2026, the Contract Authority hereby launches an open national invitation to tender for the construction of one magasin to Ouluomsa Mougoum in MAKARY Council, Logone and Chari Division, Far North Region.

2. Nature of works

The works subject of this contract includes are described in the estimated and qualitative quote.

3. Tranches/Allotment

The works are subdivided into **two lots**

4. Estimated cost

The estimated cost of the operation following preliminary studies is **twenty two billion (22 000 000) CFA Francs**.

5. Estimated execution deadline

The maximum time frame provided for by the Project Owner or Delegated Project Owner for the execution of works subject of this invitation to tender is **three (03) months**. This time frame shall run from the date of notification of the administrative order to commence the services.

6. Participation and origin

Participation in this invitation to tender is open to companies of Cameroonian Nationality which possess the required legal, financial and technical abilities.

7. Funding

The works under this invitation to tender shall be financed by Public Investment Budget of MINADER. Financial year 2026, budget head No.....

8. Bidding method

The mode of submission selected for this consultation is offline.

9. Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a hand-endorsed bid bond, issued by a financial body or institution approved by the Minister in charge of finance to issue bonds for public contracts and whose list appears in document 14 of the Tender File (TF), of an amount of five hundred thousand (500 000) CFA francs if applicable. It is not more than 2 % of the estimated cost of the contract all taxes inclusive (ATI), in accordance with the Order in force] and valid up to thirty (30) days beyond the initial date limit of the validity of bids.

10. Consultation of Tender File

The hard copy of the file may be consulted free of charge during working hours in the General Secretary of MAKARY council, P.O. Box, telephone, fax, e-mail)

11. Acquisition of tender file

The hard copy of the file may be obtained from General Secretary of MAKARYcouncil (P.O. Box, telephone, fax, e-mail)) as soon as this notice is published against payment of a non-refundable sum of twenty five thousand (25 000) CFA Francs.

12. Submission of bids

Each bid shall be drafted in English or French for submission off line, the offer in seven (7) copies including the original and six (6) copies marked as such, should reach the service of General Secretary of MAKARYcouncil not later than ~~16/01/2026~~ at (1) o'clock PM and should carry the indication:

21 AVR 2026

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 002/JONIT/LB-C/ITB/2026

Project Owner : MINADER

Contract Authority: Mayor of Makary

TB: Internal Tender's Board of Makary

of _____

Subject of the invitation to tender : construction of one magasin to Ouloumsa Mousgoum in MAKARYCouncil, Logone and Chari Division, Far North Region

"To be opened only during the bid-opening session"

13. Admissibility of bids

The administrative documents, the technical offer and the financial offer must be placed in separate envelopes and submitted in a sealed envelope.

The Project Owner shall not accept:

- Bids bearing information on the identity of the tenderers;
- Certificate of categorization;
- Bids submitted after the closing date and time for submission of bids;
- Envelopes without indication on the identity of the Invitation to Tender;
- Bids non-compliant with the bidding mode;
- Failure to comply with the number of copies specified in the RPAO or offer in copies only;

Any incomplete offer in accordance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond issued by a financial body or institution approved by the Minister in charge of Finance to issue bonds for public contracts or the failure to comply with the model documents of the Tender File shall lead automatically to the rejection of the bid without any other procedure. A bid bond submitted but not relating to consultation concerned shall be considered as absent. A bid bond presented by a bidder during the bid opening session shall not be accepted.

14. Opening of bids

21 AVR 2026

The bids shall be opened in single phase and shall take place on _____ at 2 PM o'clock by the Tenders Board attached to the MAKARYcouncil.

Only tenderers may attend this opening session or be represented by a person of their choice, duly authorised, even in case of a group of companies.

Under pain of being rejected, the required administrative documents must be submitted in originals or copies certified by the issuing service or the relevant administrative authority, in accordance with the provisions of the Special Regulations of the invitation to tender.

They shall be no later than 3 (three) months old from the original deadline for the submission of tenders or must have been issued after the date of signature of the Tender Notice. In case of absence or non-conformity of a document in the administrative file during the opening of bids, after a 48 (forty-eight) hours deadline granted by the Board, the file shall be rejected. The opening of bids must take place no later than one hour after the deadline for receipt of tenders set out in the Tender File.

15. Evaluation criteria

15.1 Elimination criteria

The elimination criteria include:

- Absence of bid bond at the opening of bids;
- Absence of certificate of categorization;
- Failure to submit, beyond the 48 (forty-eight) hours deadline after the opening of bids, a document of the administrative file deemed non-compliant or absent (except the bid bond);
- False declarations, fraudulent schemes or forged documents;
- Absence of the sworn statement for not having abandoned contracts during the last three years;
- Absence of a quantified unit price in the financial offer;
- Absence of own or hired minimum equipment (to be specified by the Project Owner);
- Absence of amendment in the financial offer (submission, BPU, DQE);
- Absence of integrity charter dated and signed

Absence of the dated and signed commitment statement to comply with environmental and social clauses.

15.2 Essential criteria

The essential criteria for the qualification of bidders shall focus especially on:

- Presentation of bid;
- Certificate of categorization;
- Bidder's references;
- Financial capacity; (Access to a line of credit or other financial resources, turnover, attestation of financial solvency);
- Personnel qualification and experience;
- Logistic means;
- Methodology

16. Award of contract

The Project Owner or the Delegated Project Owner shall award the contract to the bidder whose bid meets the required technical and financial qualification criteria and whose offer was evaluated as the lowest by including as the case may be, the rebates proposed (in case of allotment, specify the maximum number of lots a candidate may be awarded)

17. Duration of validity of bids

Bidders shall remain committed to their bids for 60 days from the initial deadline set for the submission of bids.

18. Further information

Additional information may be obtained during working hours from the General Secretary of MAKARY council (SIGAMP service), telephone: 694531004

19. Fight against corruption and malpractices

For any denunciation of corruption attempt practices, facts or acts, please call the National Anti-Corruption Commission (NACC) on 1517, the authority in charge of Public Contracts (MINMAP) (SMS or call) on (+237) 673 20 57 25 and 699 37 07 48, the ARMP on 22271263 or the PO on 694531004

COPIES TO:

- ARMP (for the signature of the PO)
- DDMPCLC (for the signature)
- PRESIDENT (for the signature)
- NOTICE BOARD
- CHRONOS APL/ARMS

Makary, le 28 MARS 2026
The Mayor of MAKARY
(Contracting Authority)



Aligassi Adoum
Le Maire